

Aux membres du Conseil d'administration

Aux invités du Conseil d'administration

Aux membres du CST

Paris, le 24 septembre 2015

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (CST) DU 17.09.2015

Présents :

- Christine de Kerchove, Martine Vautherin-Estrade, Monique Gibeault, Michèle Combes-Lepastier, Eleana Mylona, Dominique Bourdin, Martine Clouin, Martin Joubert, Albert Blanquer, Omblin Ozoux Thiefaine, Nicole Geblesco, Marie-Françoise Guittard-Maury, Irina Adominicai, Diana Goldin-Bouhsira

Excusés :

- M-A. Laserna, O. Jatteau

Nous étions 14 sur les 16 membres du CST, deux d'entre nous étant excusés.

En l'absence de membres du bureau, il est proposé de reprendre à l'ordre du jour, les propositions de réflexions proposées par Denys Ribas lors de la précédente et inaugurale réunion du CST.

A savoir : les difficultés rencontrées par la SPP devant **l'apparente difficulté de recrutement de jeunes analystes** qui permettrait d'endiguer l'inflexion grandissante de la senescence dans la pyramide des âges des membres de la SPP. Lequel tend de plus en plus à poser un problème certain, dans la mesure où il contrarie le renouvellement espéré et la dynamique nécessaire à la bonne marche de la SPP qu'il semble ne plus assurer. De même, Denys Ribas avait souligné les **difficultés rencontrées par la SPP dans l'ouverture et sa communication sur l'extérieur (grand public, milieu culturel, horizons autres)**, cela, sur fond de désaffection plus ou moins affirmée de la psychanalyse.

Sur cette base de discussion, et à partir de nos pratiques, horizons et espaces de travail différents et variés, **un débat animé s'est engagé dégageant plusieurs observations :**

1. Sur les différents aspects du paysage actuel de la psychanalyse et du socius

Il semble faire l'unanimité que la dé-symbolisation régnante est plus que jamais à l'œuvre et entraîne une perte de sens de l'existence même du psychisme chez les patients qui consultent en psychiatrie. La demande a changé, elle, semble de plus en plus s'associer à une exigence de rapidité, d'efficacité sur le symptôme immédiat, sans intérêt particulier pour le travail du psychisme et de son cheminement. Situation qui remonte à plusieurs années, contemporaine des premiers DSM en psychiatrie, construits sur le modèle qui perdure de « médicament analyseur du comportement ». D'où un refus d'investissement en temps suffisant, associé en parallèle et ponctuellement, à des pratiques dites corporelles, comme le yoga, la méditation, l'Emdr, mais aussi l'hypnose qui fait recette chez les praticiens, et dont les séminaires de formation type DPC pour les médecins de toutes spécialités affichent complet. En revanche, les thérapies cognitives et comportementales amorcent un certain déclin, y compris dans les centres qui s'y consacraient et s'en sont partiellement détourné au profit de pratiques comme le « mindfulness », la méditation, etc. axées sur le « lâcher prise à partir de la sensorialité ». Faut-il y voir une défense vis à vis du virtuel et du tout langage décorporéisé de l'informatique tendant à réintroduire le corps oublié en tous lieux ?

La question qui se pose est : comment à la fois, se démarquer et se défendre contre cette nouvelle représentation consumériste de l'abord psychique marquée par l'exigence d'une rentabilité qui ne saurait attendre, de résultats tangibles et rapides ?

2- Sur les admissions au cursus

Les intervenants ont évoqué plusieurs interrogations sur les réponses offertes aux candidats au cursus. Certains se sont étonnés que des élèves qu'ils formaient en institution et connaissaient, aient été refusés car trop jeunes, pour être ensuite et dans la foulée éventuellement admis à l'APF dans l'un des cas. Une certaine opacité semble perdurer quant à l'information des pratiques institutionnelles de la SPP. Pour exemple, les candidats sont manifestement peu informés ni avertis qu'un refus n'est pas forcément définitif. La question de la catégorie « refusé » devrait peut-être être repensée.

Ne faudrait-il pas, en considération de l'état démographique de la SPP, envisager une simplification de l'accueil de professionnels suffisamment avancés dans leur analyse et sans motif rédhibitoire, réduire aux seules options d'acceptation ou d'ajournement, la réponse institutionnelle ? Peut-on se permettre sans motif sérieux de refuser de jeunes professionnels motivés et apprenant déjà leur métier dans des institutions liées à la SPP ?

De plus les formateurs habitués à examiner des demandes d'analystes ayant atteint 35/40 ans ne sont ils pas dérouterés par une certaine « difficulté de formulation d'une demande » pas encore parvenue à sa maturation ? Compte tenu du temps que durent les cursus, on peut espérer que les très jeunes candidats auront sans doute le temps au cours de celui ci de tempérer leur fraîcheur et leur naïveté initiale afin de murer la formulation d'une demande naissante tout en avançant dans leur analyse personnelle. D'autant que les trentenaires d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que ceux des années 80 sur le plan social et professionnel.

Concernant le recrutement des internes en psychiatrie autrefois particulièrement dynamique, il apparaît de plus en plus que si le chef de service est favorable à la psychanalyse, les internes développent une curiosité et présentent des cas aux analystes du service (quand il en reste) ou s'inscrivent dans des supervisions extérieures. En revanche si il n'y est pas favorable, le désintérêt et l'évitement est quasi absolu. La fonction symbolique demeure préservée dans le milieu hospitalier et son mandarinet. En revanche, aujourd'hui, il est à noter que les chefs de clinique sont peu nombreux à faire ou à avoir fait une analyse, et encore un peu moins à intégrer un cursus psychanalytique. Or ce sont eux qui seront amenés à diriger des services en institution. Aussi la question de la réintégration de la psychanalyse au sein des CHU se pose avec force. Il y a certainement des propositions à faire à l'hôpital, mais la difficulté du regroupement en cours des services en pôles, centralisant les pouvoirs et diminuant les espaces de réunions, tout comme les vacations, rend la chose de plus en plus ardue.

3- Pistes et Propositions

Comment concilier la part respective des facteurs institutionnels, sociaux et psychiques, si intriqués au niveau clinique ?

L'initiative de Clarisse Baruch, de porter en ville l'accueil clinique par des professionnels de la SPP semble très prometteuse et déjà suivie. Elle offre un espace transitionnel pour les professionnels, indépendant de la politique des institutions où ils travaillent.

Il est évoqué aussi la possibilité d'un Ciné-club organisé par la SPP avec des films anciens pour discuter de problématiques psychiques comme par exemple avec les thèmes de l'inceste, chez Bergman. Ces manifestations auraient le mérite d'élargir le champ des recherches et de permettre une réflexion pluridisciplinaire, voire médiatique dont la SPP serait membre actif et reconnu. Lorsque des initiatives de ce genre étaient financées par les laboratoires pour les psychiatres, elles rencontraient un grand succès alliant rencontres et plaisir.

Pour information, il nous a été signalé par N. Geblesco, qu'à Monaco, de nombreux italiens frontaliers, seraient demandeurs d'une formation à la SPP. Il serait peut-être bon de favoriser cette demande, dans la mesure où ce type de brassages culturel et

européen, permettrait sans doute d'offrir une dynamique particulièrement riche dans sa diversité et dans le consensus qu'il établirait. Elle soulignait que les collègues italiens travaillaient beaucoup avec les métaphores, ce qui donnait une clinique originale et agréable.

De fait, il semble nécessaire qu'un travail sur le langage soit nécessaire pour une communication avec le grand public et le milieu culturel. Notre style métapsychologique n'est pas toujours directement transmissible au profane. Et pourquoi pas envisager un atelier avec invitation à des communicants professionnels, afin d'optimiser l'information auprès du grand public, des milieux culturels et universitaires afin d'enrayer la désaffection liée à la méconnaissance et au travail de sape de la psychanalyse, conforté par ces temps où l'immédiateté et le consumérisme règnent sur la pensée ?

4- Quel rôle pour le CST ?

Le CST se proposant de fonctionner comme une sorte de « Think Tank » de la SPP, portant des propositions de thèmes sur lesquels réfléchir et proposer des pistes non seulement de réflexion, mais aussi d'action en lien avec les souhaits du CA.

Dans cet optique, il est envisagé d'organiser dans une forme d'alternance les réunions mensuelles du CST :

Une première séance consacrée à l'évaluation et à un tour d'horizon des diverses propositions apportées pour soumettre lors de la séance suivante, au moyen d'un dossier précis préparé par l'un d'entre nous, la proposition sélectionnée préalablement afin de la valider ou non. Dans la mesure où le CST redémarre son activité, plusieurs séances de brainstorming seront peut être nécessaires avant de se centrer sur des pistes particulières.

Martine VAUTHERIN-ESTRADE
Secrétaire du CST

Christine DE KERCHOVE
Secrétaire adjointe du CST